

# HONORAIRES T.T.C.

## TRANSACTION

### Logements d'habitations : Appartements, Maisons, Villas

Inférieurs à 120 000 € Forfait de 6 000 €  
Supérieurs à 120 001 € 5 %

Locaux professionnels et commerciaux 8 % avec un minimum de 5.000 €

**Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur sauf stipulation contraire prévu au mandat**

**Avis de valeur (hors prise de mandat) 130 €**

## LOCATION

### Logements d'habitation : Appartements, Maisons, Villas

#### **Honoraires à la charge du locataire**

Honoraires de visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 7 € TTC/m<sup>2</sup> - Honoraires de réalisation de l'état des lieux 3 € TTC/m<sup>2</sup>

Avec un minimum de 200 € TTC sans excéder la limite du plafond de 11 € TTC/m<sup>2</sup>

#### **Honoraires à la charge du bailleur :**

Honoraires de visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 7 € TTC/m<sup>2</sup> - Honoraires de réalisation de l'état des lieux 3 € TTC/m<sup>2</sup>

Avec un minimum de 200 € TTC sans excéder la limite du plafond de 11 € TTC/m<sup>2</sup>

### Location immobilier professionnel

10% TTC du loyer annuel hors charges

## GESTION

8,40% TTC du loyer mensuel charges comprises

A COTE IMMOBILIER 5 Rue de la Cité Foulc 30000 NIMES RCS NIMES N° 502 703 473

Carte Professionnelle N° CPI 3002 2018 000 033 012 Préfecture NIMES – Garantie GALIAN 89 Rue de la Boétie 75008 PARIS

Compte séquestre CREDIT MUTUEL NIMES JEAN JAURES N°20142903

**A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023**